

# METTRE EN PLACE DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ ADAPTÉES ET EFFICACES À MOINDRE COÛT

## OBJECTIFS

- > Connaître et maîtriser les enjeux de la biosécurité en élevage avicole.
- > Mettre en place dans son atelier des mesures de biosécurité adaptées et efficaces à moindre coût.

## PROGRAMME (2 JOURS)

- Connaître les bases scientifiques et les caractéristiques du virus Influenza aviaire : conditions de résistance, de propagation
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité théorique
- Savoir mettre en place dans son atelier des mesures de biosécurité adaptées et efficaces à moindre coût
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité sur son atelier

## PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Aviculteurs corréziens
- > Aucun prérequis nécessaire

## INTERVENANT

- > **Emmanuel CARBONNIERE**, Conseiller expert volaille et palmipède CDA 19

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Prise en compte des acquis des stagiaires et de leurs attentes spécifiques et en particulier de leur type d'exploitation (production en vente directe ou pour un groupement par exemple).
- > Echanges entre pairs, prise en compte des pratiques, séquences d'animation variées pour favoriser une dynamique collective.
- > Un support sera mis à la disposition de chaque stagiaire.



Avril 2018, à Tulle.

## VOTRE RESPONSABLE DE STAGE

**Emmanuel CARBONNIÈRE**, conseiller expert volaille et palmipède, CDA19  
05 55 86 21 97 - e.carbonniere@correze.chambagri.fr